

# INGÉNIEUR.E.S CADRES ET TECHNICIEN.NE.S POURQUOI SE SYNDIQUER ?



Trop souvent encore, la CGT est considérée comme un syndicat d'ouvrier. Pourtant la CGT est organisée spécifiquement depuis 1963 dans les catégories Ingénieurs, Cadres et Techniciens (ICT).

L'organisation spécifique des ICT a pour objectifs de :

- Rassembler les ICT pour faire avancer les revendications qui naissent de leur situation particulière ;
- Les unir aux autres salarié-e-s pour faire avancer les revendications collectives, dans l'intérêt de tous et de l'entreprise.

C'est ce qui différencie la CGT des organisations syndicales catégorielles qui se concentrent sur une seule population et ses besoins, au risque de créer des oppositions entre les différentes composantes du salariat.

## L'UFICT REVENDIQUE :

- ✓ **L'échelle mobile des salaires** : Ajustement automatique des salaires en fonction de l'inflation pour préserver le pouvoir d'achat.
- ✓ **Le droit à la déconnexion** : Respect du temps de repos et de la vie privée des salariés en dehors des heures de travail.
- ✓ **L'égalité professionnelle** : Lutte contre les discriminations salariales et promotionnelles, avec des mesures concrètes pour l'égalité femmes-hommes.

## VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉ.E.S PAR CES SUJETS :

- ✓ La retraite
- ✓ La responsabilité sociale et environnementale de votre entreprise
- ✓ Les orientations stratégiques de votre entreprise
- ✓ La finalité de votre travail
- ✓ Les conditions de travail et de santé au travail
- ✓ L'égalité salariale et la reconnaissance professionnelle femmes hommes
- ✓ La Nouvelle Convention Collective Nationale

## SE SYNDIQUER À LA CGT PERMET :

- ✓ De s'ouvrir sur le monde du travail
- ✓ De connaître et défendre ses droits
- ✓ D'être acteur et décideur
- ✓ D'influer sur les décisions
- ✓ De se mobiliser collectivement



L'Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UFICT) est la structure de La CGT Métallurgie qui rassemble les ICT pour :

Offrir cet espace de libertés et de débats

Décider ensemble des revendications à porter

Prendre en compte vos opinions et vos attentes

Construire les convergences et les solidarités entre les catégories de salariés : syndicalisme spécifique, non catégoriel

## RETRAITE

Par rapport à la fin des années 80, on observe une chute du taux de remplacement :

➤ **IC :**  
Homme -22.3 points  
Femme -15.8 points

➤ **TECH :**  
Homme -12 points  
Femme -9.6 points

## TRAVAILLER MOINS, VIVRE MIEUX : LES CADRES S'ORGANISENT !

### TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS, LA NOUVELLE DONNE

Les cadres subissent une intensification du travail, une absence de reconnaissance salariale, et une dégradation de leurs conditions de travail.

- **63 %** travaillent plus de 40 heures par semaine, et 25 % travaillent plus de 45 heures
- **56 %** estiment que leur charge de travail a augmenté en un an
- **48 %** travaillent fréquemment pendant leurs jours de repos
- **73 %** placent l'équilibre vie pro / vie perso comme une priorité

### DISCRIMINATION ET DÉCONNEXION HIÉRARCHIQUE

La montée des discriminations, le manque d'écoute de leur hiérarchie et l'absence de protections suffisantes confortent leur malaise.

- **38 %** ont été témoins ou victimes de "blagues" racistes
- **50 %** déclarent ne pas avoir été informés par leur employeur en cas de racisme
- **52 %** sont en contradiction avec les pratiques de leur entreprise (+3 points en un an)
- **39 %** n'ont pas dénoncé par sentiment d'impuissance, 33 % par manque de confiance en leur entreprise, 27 % par peur des représailles

### LES CADRES VEULENT SE FAIRE ENTENDRE

Face à cela, le syndicalisme apparaît comme une solution de plus en plus envisagée pour défendre leurs droits et obtenir de meilleures conditions de travail.

- **34 %** font confiance aux syndicats (contre 17 % en 2012, 49 % chez les jeunes)



## LES PROFESSIONS TECHNICIEN.NE.S : INVISIBLES ET DECLASSÉES

### CONDITIONS DE TRAVAIL EN DÉCLIN, SALAIRES STAGNANTS

Les professions intermédiaires subissent une détérioration de leurs conditions de travail et de leur rémunération malgré leur rôle crucial dans les entreprises.

- **72 %** placent le salaire et l'équilibre vie pro / vie perso comme priorité
- Entre 1996 et 2022, leurs salaires n'ont augmenté que de 2,4 %, contre
- **16,3 %** pour les ouvriers
- **52 %** constatent une augmentation de leur charge de travail
- **48 %** estiment que l'utilisation des technologies intensifie leur travail

### DES QUALIFICATIONS ÉLEVÉES, DES RÉMUNÉRATIONS INSUFFISANTES

La volonté politique et patronale d'invisibiliser cette catégorie et de supprimer la reconnaissance des qualifications pour contenir les salaires est perceptible.

- **68 %** des moins de 30 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 48 % en 2018. Malgré cette montée en qualification, leur rémunération et leurs perspectives de carrière restent limitées
- **49 %** considèrent que leur rémunération n'est pas en adéquation avec leur niveau de qualification
- **48 %** craignent un déclassement en changeant d'employeur

### MOBILISATION NÉCESSAIRE POUR LEUR RECONNAISSANCE

L'UFICT dénonce le décalage entre leur niveau de qualification et la reconnaissance salariale et statutaire qui leur est accordée.

- **33 %** font confiance aux syndicats pour défendre leurs droits (+ 8 % en 2 ans, 40% chez les jeunes)

